

CERTIFICAT DE CAPACITÉ

Je soussigné Monsieur Jean-Claude CLASSIQUE, maire de la commune de Fontcouverte et maître d'ouvrage, atteste que le cabinet d'architecture BERTHET-ROCHE a réalisé, dans les règles de l'art, les travaux comme définis dans le cahier des charges, et en respectant les délais prévus.

Objet du Marché : Marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une cuisine et d'un réfectoire.

Mission complète selon la loi MOP avec Études d'exécution partielle.

Lieu du chantier : 15 route du bourg – 17100 FONTCOUVERTE

Période d'exécution du projet : 2009-2011

Montant estimatif des travaux : 559 500 € HT soit 669 162 € TTC

Observations : Obtention de l'avis favorable de la Sous-Commission Départementale d'accessibilité des ERP.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a donné entière satisfaction tant au point de vue de la conception, que de l'exécution. Très bon travail de concertation et de collaboration qui a permis d'obtenir un résultat final de qualité apprécié par l'équipe de restauration et les utilisateurs.

Mme Berthet et M. Roche ont toujours su se rendre disponibles. Très rigoureux quant au suivi du chantier ils ont également été très réactifs face aux imprévus rencontrés, auxquels ils ont toujours fait face en trouvant des solutions adaptées et pertinentes.

A FONTCOUVERTE, le 14 septembre 2015

Le Maire,

Jean-Claude CLASSIQUE

